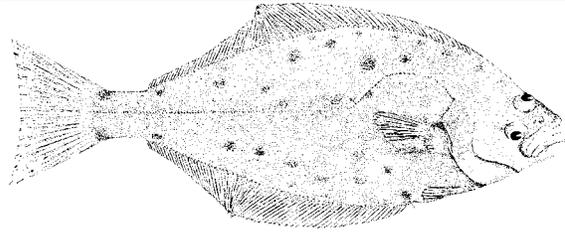




Région du Québec

Rapport sur l'état des stocks A4-02 (2002)



Le flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST) – Mise à jour (2001).

Renseignements de base

Le flétan atlantique des divisions 4RST est présent dans l'ensemble de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Dans la partie nord du Golfe, il est plus abondant dans les chenaux Esquiman, Laurentien et Anticosti, à des profondeurs de 200 m et plus. Dans la partie sud du Golfe, les concentrations les plus importantes sont observées dans des eaux moins profondes (moins de 100 m), à proximité du banc de Miscou, au nord de l'Île-du-Prince-Édouard, au nord-ouest du Cap-Breton, et au pourtour des Îles-de-la-Madeleine. C'est un poisson à croissance rapide et continue. Le taux de croissance annuel moyen pour le flétan atlantique du Golfe a été évalué à 7.5-8.5 cm par an. Ce taux de croissance est comparable chez les mâles et les femelles. Toutefois, on observe que ces dernières atteignent une taille maximale plus grande que les mâles. Ceci pourrait s'expliquer par l'atteinte de la maturité sexuelle à une taille plus élevée chez les femelles que chez les mâles, tel qu'observé pour le flétan atlantique des eaux atlantiques canadiennes. Des observations recueillies lors de relevés de chalutage scientifiques effectués en janvier et en mai semblent indiquer que le flétan du Golfe est en mesure de frayer durant ces périodes.

Les importants débarquements (1 000 à 2 000 t) de flétan atlantique du Golfe de la première moitié du 20^e siècle indiquent que le stock a déjà été très abondant et qu'il a été soumis à une très forte pression de pêche. De l'ordre de 650 t au début des années 1960, les prises de flétan ont atteint leur plus bas niveau historique, soit 91 t, en 1982. Depuis, elles ont rarement dépassé le seuil de 300 t, équivalent au TAC préventif instauré en 1988. Depuis 1995, les débarquements de flétan atlantique ont enregistré une importante augmentation, laquelle serait principalement attribuable à un effort de pêche accru de la flotte des engins fixes, notamment les palangriers.

L'unité actuelle de gestion du flétan atlantique du Golfe, correspondant aux divisions 4RST, a été définie en 1987 d'après les résultats d'études de marquage-recapture et en prenant en considération des informations biologiques additionnelles, tels la taille et le taux de croissance.

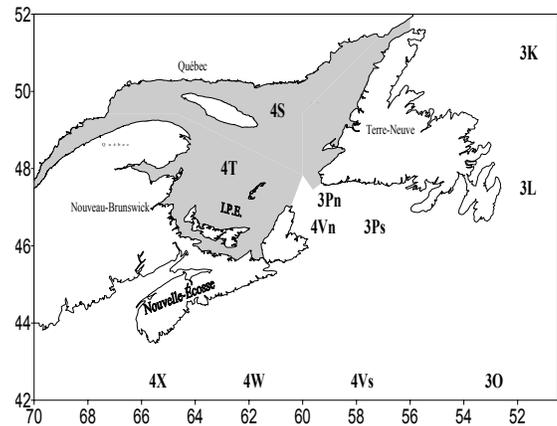


Figure 1. Carte du golfe du Saint-Laurent et des régions avoisinantes montrant les divisions 4RST de l'OPANO.

La dernière évaluation de ce stock a été effectuée en 2000 (MPO, 2000). On présente ici une mise à jour basée sur les renseignements récents provenant de la pêche et du programme de marquage.

La pêche

Au 31 décembre 2001, les débarquements de l'année de pêche 2001 totalisaient 216 t, soit 62% du TAC alloué de 350 t (Tableau 1). Les débarquements totaux de la saison de 2000 n'ont atteint que 281 t, soit 80% du TAC alloué de 350 t pour la période comprise entre le 15 mai 2000 et le 14 mai 2001. Il faut cependant mentionner que le TAC n'a pas été atteint parce que les flotilles d'engins mobiles et d'engins fixes de plus de 65 pieds n'ont pas capturé leur allocation de prises.

Suite à une recommandation du Conseil pour la Conservation des Ressources Halieutiques (CCRH, 1999), le TAC accordé pour la saison de pêche 1999 (1^{er} janvier au 31 décembre) a été augmenté à 350 t. En raison de l'application de la nouvelle période de gestion pour le poisson de fond qui prolongeait l'année de pêche de 1999 jusqu'au 14 mai 2000, un TAC

Tableau 1. Débarquement (tonnes) de flétan atlantique pour le golfe du Saint-Laurent.

Division	Année						
	1953-1987 ¹	1988-1996 ¹	1997	1998	1999 ²	2000 ³	2001 ⁴
TAC	s.o.	300	300	300	450	350	350
4R	144	79	105	116	110	56	67
4S	108	68	108	85	122	155	82
4T	84	89	83	120	123	70	67
Inconnue	45	0	0	0	0	0	0
Total	337	236	296	320	355	281	216

s.o. Sans objet

¹ Moyenne

² L'année de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 1^{er} janvier 1999 au 14 mai 2000

³ À partir de 2000, la saison de pêche, les débarquements et le TAC se rapportent à la période allant du 15 mai de l'année courante au 14 mai de l'année suivante

⁴ Données préliminaires au 31 décembre 2001

additionnel de 100 t fut accordé par la gestion pour couvrir cette période. Depuis 2000, la saison de pêche et le TAC autorisé se rapportent à la période allant du 15 mai de l'année courante au 14 mai de l'année suivante.

Tout comme au cours des années précédentes, les captures ont été principalement réalisées à l'aide d'engins

fixes, notamment la palangre (Figure 2). De nouveau en 2001, plus de 95% des prises annuelles ont été réalisées entre les mois d'avril à octobre.

L'examen des structures de taille des flétans capturés par les engins fixes indique une gamme de tailles étendue dans les prises commerciales en 2001, les tailles minimale et maximale étant de 44 et 201 cm (Figure 3). Les structures de taille obtenues à partir des échantillons mesurés en mer par les observateurs, soit avant que les individus de moins de 81 cm soient remis à l'eau, indiquent que les pré-recrues étaient toujours présentes en 2001 dans les captures. Les structures de taille mesurées au quai entre 1999 et 2001, indiquent que les débarquements sont composés majoritairement d'individus de taille comprise entre 81 (taille minimale de capture) et 110 cm.

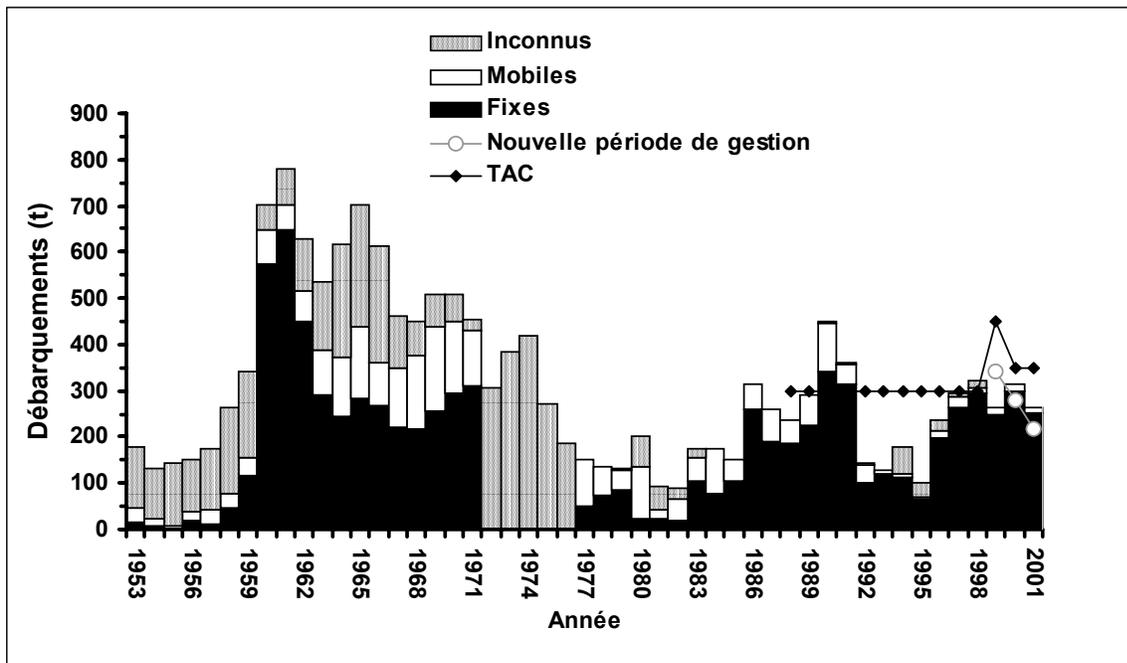


Figure 2. Série historique des débarquements de la pêche commerciale du flétan atlantique du Golfe, entre 1953 et 2001.

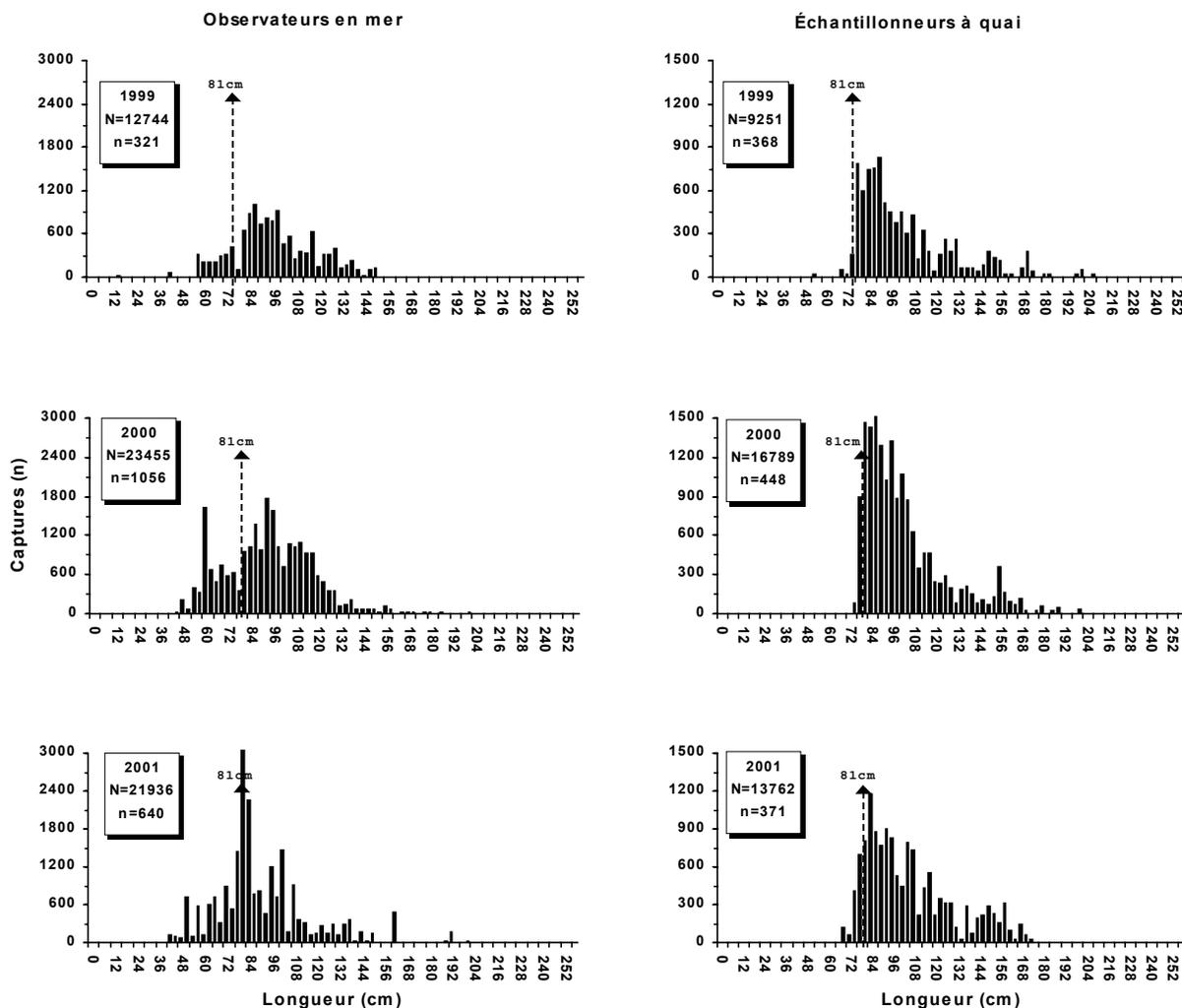


Figure 3. Distribution des fréquences de tailles des flétans atlantiques dans les captures commerciales d'engins fixes (La taille limite réglementaire de 81 cm est indiquée).

Programme de marquage

Le programme de marquage du flétan atlantique du Golfe consiste à étiqueter les individus de moins de 81 cm, qui doivent obligatoirement être remis à l'eau lors des activités de pêche commerciale. Deux des principaux buts de ce programme sont d'étudier les déplacements du flétan atlantique du Golfe, et d'examiner le lien potentiel entre le flétan de 3Pn et les stocks adjacents de 4RST et de 4VWX3NOPs. Ce programme a atteint sa quatrième année de mise en application en 2001. Un total de

1 157 étiquettes ont été apposées dans trois secteurs traditionnels de pêche du flétan atlantique du Golfe et dans la sous-division 3Pn, par des pêcheurs commerciaux volontaires et des pêcheurs du programme des Pêches Sentinelles.

Le détail des activités de marquage réalisées dans chacune de ces régions est présenté au tableau 2 et à la figure 4. La taille des individus étiquetés au cours de ces quatre années variait entre 35 et 81 cm.

À la fin de l'année 2001, 44 individus avaient été recapturés et ce, dans les mêmes

Tableau 2. Synopsis des activités de marquage réalisées de 1998 à 2001.

Année	Secteur			
	Côte ouest Terre-Neuve	3Pn	Île Anticosti	Sud-ouest du Golfe
1998	89	-	-	-
1999	200	-	56	50
2000	206	-	45	59
2001	359	2	-	91
1998-2001	854	2	101	200

secteurs de pêche traditionnels où ces flétans avaient été étiquetés, soit neuf dans le sud-ouest du Golfe, sept au sud de l'île Anticosti et vingt-huit sur la côte ouest de Terre-Neuve (Figure 5). À noter que tous les poissons recapturés jusqu'à ce jour correspondaient à des individus marqués depuis tout au plus deux ans.

Tel qu'observé en 2000, la distance calculée entre les lieux de marquage et de recapture

d'un individu ne dépasse pas 175 km. Jusqu'à ce jour, les données de marquage-recapture montrent que les flétans atlantiques du Golfe recapturés durant la saison de pêche se retrouvent dans le même secteur où ils avaient été étiquetés. L'analyse de ces données n'a révélé aucune relation statistique significative entre le temps écoulé entre le marquage et la recapture et la distance parcourue, de même qu'entre la taille du poisson lors du marquage et la distance parcourue.

De nouveau en 2001, certaines données de longueur mesurées à la recapture apparaissaient aberrantes, soit que les poissons étaient plus petits que lors du marquage, ou encore qu'ils présentaient un

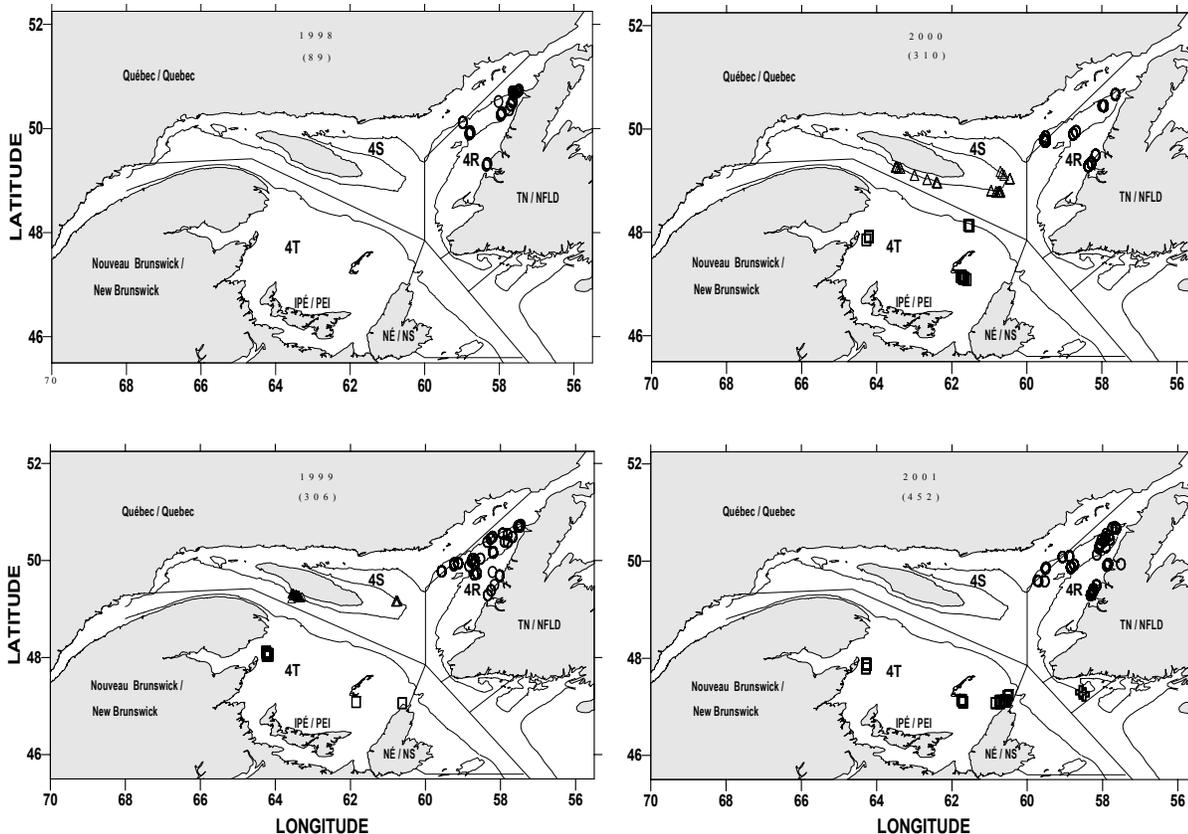


Figure 4. Localisation des activités de marquage effectuées de 1998 à 2001, sur le flétan atlantique du Golfe (cercle : côte ouest de Terre-Neuve; croix : 3Pn; triangle : île Anticosti; carré : sud-ouest du Golfe)

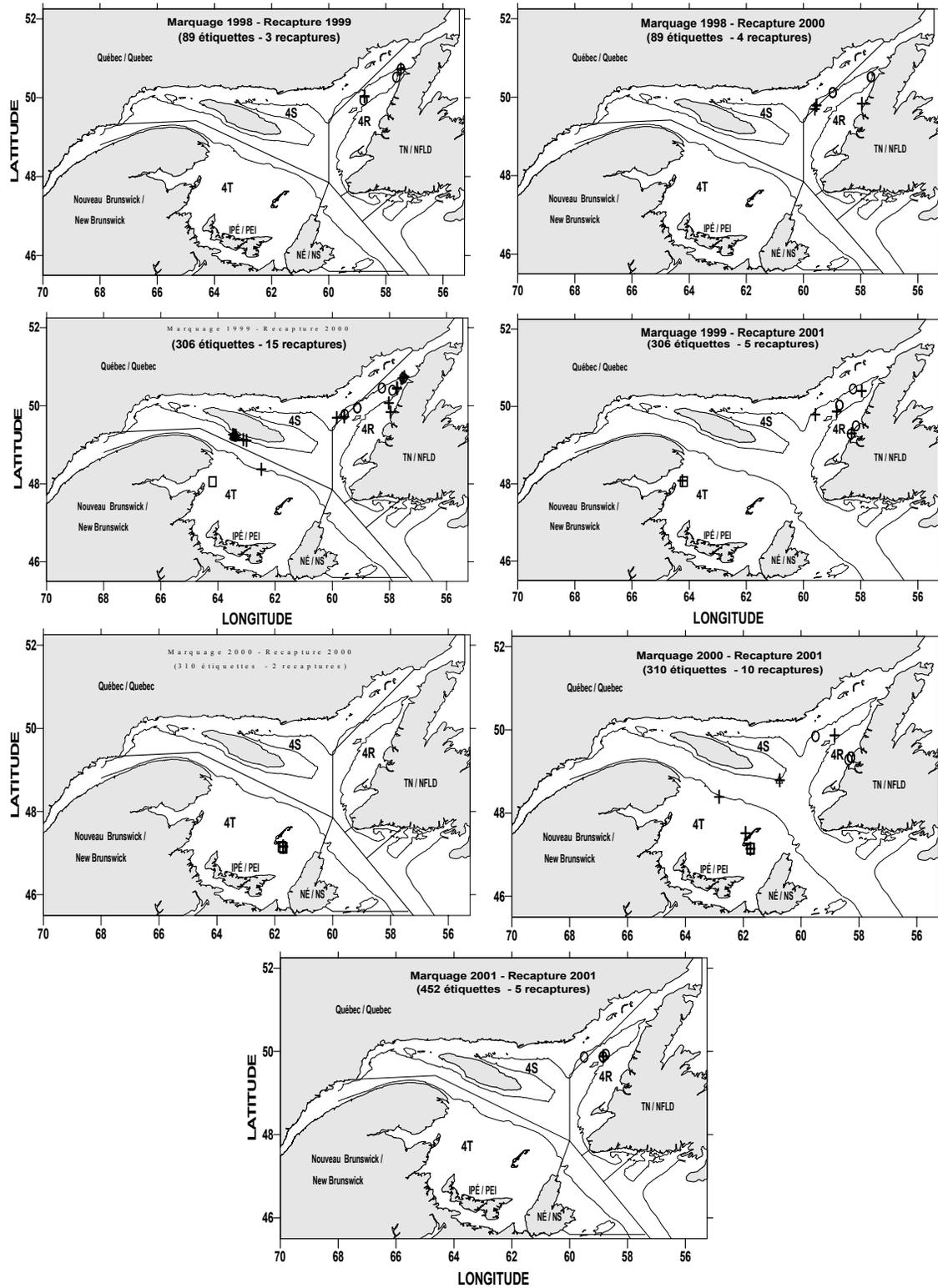


Figure 5. Localisation des recaptures effectuées de 1998 à 2001 pour le flétan atlantique du Golfe (cercle : côte ouest de Terre-Neuve; triangle : île Anticosti; carré : sud-ouest du Golfe; symbole ouvert : marquage; croix : recapture).

taux de croissance exceptionnel pour la période étudiée. Ce type d'erreurs a déjà été observé dans d'autres programmes de marquage, la longueur à la recapture étant dans bien des cas estimée à l'œil ou n'étant pas mesurée selon les mêmes critères que ceux utilisés qu'au marquage.

État de la ressource et perspectives

Il était mentionné en 2000 que :

«Malgré l'importance des débarquements des dernières années comparativement à ceux enregistrés au début de la décennie, le stock du flétan atlantique du Golfe apparaît comme étant à un très bas niveau si on prend en considération les données de pêche d'une plus grande période historique.»

En regard des données récentes, le stock se maintient toujours à un très bas niveau. Les captures demeurent toujours en deçà des milles tonnes et plus, couramment enregistrées au cours de la première moitié du 20^e siècle.

On faisait état en 2000 que :

«La structure de tailles observée à partir des prises commerciales, notamment celles des engins fixes, demeure très étendue ce qui dénote une possibilité de survie jusqu'à des âges assez avancés.»

La gamme des tailles observée au cours des trois dernières années dans les captures réalisées par les engins fixes n'a pas changé. On y retrouve à la fois des individus de plus petite taille (40 à 80 cm) et des individus de grande taille (plus de 120 cm). Ces éléments semblent indiquer que, même soumis au taux actuel d'exploitation, le stock du flétan du Golfe a conservé une certaine stabilité au cours des années récentes. Toutefois, au cours de ces mêmes années, la pêche commerciale a capturé majoritairement des flétans de taille comprise entre 81 et 110 cm, soit tout juste

les tailles supérieures à la taille limite réglementaire de 81 cm. Cette structure de taille peut indiquer que le succès de pêche dépend essentiellement du recrutement annuel du flétan à la taille minimale.

Finalement, on rapportait que :

«Le manque d'informations récentes sur la maturité sexuelle pour le stock du flétan du Golfe ne permet pas de confirmer si la taille réglementaire de 81 cm est adéquate pour protéger le stock reproducteur.»

La collecte d'informations pour préciser la taille à laquelle 50% des flétans de chacun des sexes atteignent la maturité sexuelle s'avère toujours primordiale. En effet, la majorité des captures commerciales porte sur des individus de taille intermédiaire (81 à 110 cm). Des travaux réalisés sur le stock du flétan de la côte atlantique canadienne indiquent que 50% des poissons atteignent la maturité sexuelle à environ 115 cm chez les femelles et 75 cm chez les mâles. Bien que ces données proviennent d'un stock différent, elles indiquent que la maturité sexuelle est atteinte à des tailles largement supérieures à la taille minimale de capture imposée dans le Golfe. Il est donc possible que la taille limite réglementaire actuelle de 81 cm ne puisse assurer une protection adéquate du stock reproducteur et il serait pertinent d'envisager une augmentation de la taille minimale de capture dans les prochaines années.

Pour en savoir plus :

Archambault, Diane et François Grégoire, 1996. Revue des données historiques de pêche au flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (Divisions de l'OPANO 4RST) (1893-1995). Doc. Rech. MPO Pêches de l'Atlantique 96/56.

CCRH, 1999. 1999 - Impératifs de conservation des stocks de poisson de fond du golfe du Saint-Laurent et des stocks de morue en divisions 2GH et 3Ps et Lettre adressée au Ministre au sujet des priorités de recherche et d'évaluation (avril/99).

MPO, 2002. Flétan de l'Atlantique du plateau néo-écossais et du sud des Grands bancs (Div. 4VWX3NOPs). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A3-23 (2001).

MPO, 2000. Le flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A4-02 (2000).

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Diane Archambault
Institut Maurice-Lamontagne
850 route de la Mer
Mont-Joli (Québec)
G5L 2H3
Tél. (418)775-0705
Fax. (418)775-0740
Courrier électronique:archambaultd@dfo-mpo.gc.ca

La présente publication doit être citée comme suit :

MPO, 2002. Le flétan atlantique du golfe du Saint-Laurent (divisions 4RST) – Mise à jour (2001). MPO – Sciences, Rapport sur l'état des stocks A4-02 (2002).

Ce rapport est disponible auprès du :

Bureau régional des évaluations de stocks,
Ministère des Pêches et des Océans,
Institut Maurice-Lamontagne,
C.P. 1000, Mont-Joli,
Québec, Canada
G5H 3Z4

Courrier électronique: Stocksrl@dfo-mpo.gc.ca

ISSN 1480-4921

An English version available upon request at the above address.



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Sciences

Science